

Compte rendu SEMINAIRE INTERNATIONAL DU RESEAU INTERNATIONAL FAR

« Rôle et place de la SNFAR dans la rénovation des dispositifs de
formation agricole et rurale »

- 20 et 21 novembre 2018 - Abidjan, Côte d'Ivoire

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I) Cadrage conceptuel de la thématique, objectifs et résultats attendus.....	3
1.1. Cadrage thématique du séminaire : focus sur la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR).....	3
1.2. Objectifs et résultats attendus.....	4
II) Participants et programme du séminaire	5
2.1. Participants du séminaire	5
2.2. Programme	5
III) Résumé des interventions lors des deux journées de séminaire.....	5
3.1. Interventions du mardi 20 novembre - Journée 1 du Séminaire.....	5
3.1.1. Ouverture du Séminaire - Allocutions officielles.....	5
3.1.2. Parole aux acteurs de la formation agricole et rurale de Côte d'Ivoire.....	5
3.1.3. Introduction et éléments de cadrage - « Rôle et place de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dans un dispositif de formation et d'insertion ».....	7
3.1.4. Témoignages de trois pays membres sur le processus de rénovation de leur dispositif national de FAR.....	9
3.2. Interventions du mercredi 21 novembre - Journée 2 du Séminaire.....	11
3.2.1. Table ronde autour de la construction d'une politique publique de formation agricole et rurale : « Place et rôle de la SNFAR dans la rénovation des dispositifs de la FAR ».....	11
3.2.2. Présentation de la Stratégie et orientation de l'Agence française de Développement (AFD) en matière de FAR.....	12
3.2.3. La plateforme ouest-africaine de mutualisation des ressources et outils de la formation professionnelle (Pefop): quels enjeux pour la FAR ?.....	12
3.2.4. Présentation de la stratégie de communication du réseau international FAR	13
3.3. Synthèse et conclusion	13
ANNEXES	15
Annexe 1 : Programme des deux journées de séminaire.....	15
Annexe 2 : Liste des participants du séminaire.....	16

INTRODUCTION

Pour son édition 2018 et en raison des dynamiques de rénovation de la formation agricole et rurale en République de Côte d'Ivoire, le réseau FAR a fait le choix d'y organiser un séminaire international et d'y tenir son Assemblée Générale annuelle. À l'instar des précédentes éditions, l'organisation de cette rencontre en République de Côte d'Ivoire a pour but de mettre à l'honneur un de ses pays membres, engagé dans le processus de rénovation de son dispositif de FAR et de donner la parole à ses acteurs.

Grand pays agricole d'Afrique de l'Ouest, la République de Côte d'Ivoire est confrontée à de nombreux défis en matière de développement agricole et rural : assurer la sécurité alimentaire de sa population dans un contexte de forte croissance démographique et de pression foncière, répondre à l'insertion professionnelle de ses jeunes hommes et femmes de plus en plus nombreux sur le marché du travail, etc. Comme dans les quinze autres pays du réseau FAR, la refonte du système de formation agricole et rural apparaît comme un des leviers pour répondre à ces enjeux. Depuis plusieurs années, le gouvernement de Côte d'Ivoire a marqué sa volonté de rénover son dispositif de formation agricole et rural en se dotant notamment d'une loi d'orientation agricole¹ qui prévoit l'élaboration « d'une politique nationale d'enseignement et de formation agricoles ». La cinquième partie de cette Loi d'Orientation² est spécifiquement consacrée à « l'information, la communication, la recherche, la formation et le renforcement des capacités » et prévoit la coopération de tous les organes de la FAR à différentes échelles institutionnelles et de décentralisation territoriale.

Les pays membres du réseau FAR se trouvent à différents niveaux d'avancement dans le processus de rénovation de leurs dispositifs de formation agricole et rurale. Le réseau international profite de l'opportunité de son Assemblée Générale et de la mobilisation de tous les pays membres et de ses partenaires, pour lui adosser un séminaire international ouvert à toutes les parties prenantes de la FAR. Ce dernier constitue une belle opportunité pour le réseau FAR de poursuivre son action fédératrice afin de consolider ses acquis et renforcer les capacités de ses membres sur un sujet structurant. Par la même occasion et conformément à la deuxième phase du projet Adex-FAR³, financé par l'[Agence Française de Développement \(AFD\)](#) et avec le partenariat de [Montpellier SupAgro](#), il confirme son rôle dans l'accompagnement des pays engagés dans la rénovation de leur dispositif de gouvernance de la FAR. Pour les pays membres, cet événement donne un cadre privilégié pour partager, mutualiser leurs expériences, questionner leurs dynamiques, capitaliser et solliciter d'éventuels appuis. Ce séminaire sera avant tout un espace d'échanges autour des démarches et outils, et de partage d'expériences sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une SNFAR dans le processus de rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale.

I) Cadrage conceptuel de la thématique, objectifs et résultats attendus

1.1. Cadrage thématique du séminaire : focus sur la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR)

Après des décennies d'absence sur les questions de formation agricole et rurale dans les politiques nationales et internationales, les années 2000 marquent un changement de référentiel fort en Afrique. Lors de l'atelier de 2005 à Ouagadougou, [le réseau international FAR](#) avait déjà alerté les acteurs publics sur la nécessité de prendre en compte la question de la formation dans les politiques de

¹ [Loi N°2015-537 du 20 juillet 2015, pour consulter le Journal Officiel : Cliquer ICI.](#)

² Sur ce point, voir le TITRE V de la loi d'orientation agricole : [Cliquer ICI.](#)

³ Programme d'appui au développement de l'expertise dans les pays du sud.

développement agricole et rural. Par la suite, la [Banque Mondiale](#), de manière volontariste, a fortement incité les pays à se doter d'une politique publique spécifique à la FAR, à travers l'élaboration d'une SNFAR. Cependant, la construction de la SNFAR, qui d'une part était prise dans une dynamique de projets et d'autre part érigée comme un préalable au processus de rénovation, a eu des conséquences sur les dynamiques des pays. Après le retrait de la Banque Mondiale en 2008, certains pays n'ont pas pu engager la rénovation de leurs dispositifs de formation. D'autres pays ont fait le choix d'entamer la rénovation de leur dispositif de formation professionnelle, sans toutefois formaliser leur SNFAR. Ce n'est qu'une fois le processus de leur rénovation bien engagé, qu'ils ont entrepris un travail de pérennisation, de consolidation, et d'institutionnalisation de leurs réformes à travers une SNFAR.

Ce séminaire multi-acteurs et pluridisciplinaire du réseau international FAR en République de Côte d'Ivoire permet de revenir sur les différentes expériences et stades d'avancement des pays ayant mené une réflexion et une opérationnalisation de leur SNFAR. Ce séminaire a permis aux pays membres de mener une réflexivité sur leurs actions, afin de partager leurs expériences et en présenter les principaux déterminants.

↓ [Consulter la Note de cadrage du Séminaire international en cliquant ICI](#)

1.2. Objectifs et résultats attendus

L'objectif principal de ce séminaire est de **renforcer par l'échange et le partage d'expériences, la réflexion stratégique sur la place et le rôle de la SNFAR dans la rénovation d'un dispositif de formation agricole et rural**. Il permet de proposer des pistes de réflexion et d'actions stratégiques dans les différents pays, en fonction de l'état d'avancement de leur SNFAR. Il est question de mettre en exergue l'ancrage de la SNFAR au sein des politiques agricoles et de décentralisation des territoires, en cohérence avec toutes les parties prenantes, et en adéquation avec la demande économique et sociale.

Plus spécifiquement, **les objectifs de ce séminaire** étaient de :

- Développer un langage commun sur les démarches et outils mobilisés dans le processus de SNFAR. L'enjeu était de partager les expériences des pays membres en se basant sur les points de réussites et les difficultés rencontrées, et de formuler des recommandations sur le processus d'élaboration de la SNFAR ;
- Expliciter les différents moyens mis en œuvre pour réussir le décloisonnement interministériel, mobiliser les acteurs et animer le processus d'élaboration de la SNFAR, à partir d'expériences vécues ;
- Développer une réflexion sur les liens et synergies entre les dispositifs de formation agricole et rurale et les dispositifs d'appui-conseil.

Les résultats attendus pour le séminaire étaient de :

1. Dresser un état des lieux des SNFAR dans les pays du réseau FAR ;
2. Capitaliser sur les démarches et outils du processus de SNFAR dans les pays membres du réseau FAR (étapes suivies, difficultés rencontrées, leviers d'action, mobilisation des acteurs, décloisonnement interministériel et méthodes d'animation).

II) Participants et programme du séminaire

2.1. Participants du séminaire

Le séminaire international organisé par le réseau international FAR a regroupé **plus de 130 personnes**. Au total, **16 pays différents** étaient représentés. **Parmi les participants, une grande diversité d'institutions et d'acteurs** du technique et du supérieur **de la formation** professionnelle agricole et rurale étaient présents, notamment :

- Les autorités de Côte d'Ivoire (Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Directrice de Cabinet de Madame la Ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle) ;
- Les membres du Bureau du réseau FAR de Côte d'Ivoire (réseau FAR-CI) ;
- Des professionnels du monde agricole de Côte d'Ivoire (OP et interprofession, etc.) ;
- Les personnes-ressources des 16 pays membres du réseau FAR, qui occupent des postes stratégiques dans leurs dispositifs nationaux de formation agricole et rurale ;
- Les membres du Bureau et du Secrétariat exécutif du réseau international FAR ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers du réseau international FAR, parmi lesquels l'AFD, [l'Agri-agence FERT](#), FORMAPROD, la [GIZ](#), l'[ICRA](#), la [Pefop de l'IIEP Pôle Dakar](#), [l'OIE](#), etc.

↓ La liste complète des participants est disponible en Annexe 2 de ce rapport

2.2. Programme

↓ Le programme des deux journées de séminaire est disponible en Annexe 1 de ce rapport

III) Résumé des interventions lors des deux journées de séminaire

3.1. Interventions du mardi 20 novembre - Journée 1 du Séminaire

3.1.1. Ouverture du Séminaire - Allocutions officielles

Les Autorités de République de Côte d'Ivoire soulignent l'honneur pour le pays d'accueillir un événement organisé par le réseau international FAR. Ce dernier a le soutien du Gouvernement ivoirien pour les dynamiques mises en place dans le champ de la formation agricole et rurale dans le pays et sera attentif aux recommandations qui se dégageront du séminaire.

Le Président du réseau international FAR rappelle [les axes stratégiques du réseau FAR](#) : appui pays ; ingénierie de la formation et des dispositifs ; production de connaissances opérationnelles et utiles pour la FAR ; communication et plaidoyer. Il apporte les précisions selon lesquelles les axes stratégiques sont des leviers qui guident l'action du réseau, avec un réel souci de s'adapter aux situations de chaque pays, dans une prise en compte des évolutions des contextes nationaux et internationaux (prise en compte du changement climatique, des logiques d'intervention des bailleurs, etc.). Il a souligné l'importance pour les pays membres du réseau de capitaliser les acquis de douze années d'existence, de rester force de proposition et d'argumentation quant à la demande issue des acteurs du terrain.

3.1.2. Parole aux acteurs de la formation agricole et rurale de Côte d'Ivoire

○ **Le réseau FAR de Côte d'Ivoire (FAR-CI)**

Le réseau FAR de Côte d'Ivoire (FAR-CI) est composé d'un Secrétariat Exécutif (SE), qui est organe d'exécution et d'un Conseil d'Administration (CA) qui détermine les orientations à suivre. Le réseau FAR-CI est au service du dispositif de formation agricole et rural dans le pays. Il travaille en étroite collaboration avec un collège d'institutionnels pouvant être mobilisé comme personnes ressources sur des sujets spécifiques. Les responsables de FAR-CI estiment que leur réseau ne s'inscrit pas assez dans l'action, et que ce point est une priorité pour les prochaines années.

○ **L'Institut National de Formation Professionnel Agricole ([INFPA](#))**

Etablissement public créé par décret le 15 janvier 1997, l'INFPA a pour principales missions de concevoir, mettre en œuvre et coordonner les activités de formation des différents centres et écoles de formation agricole. L'INFPA regroupe deux Ecoles Régionales d'Agriculture (ERA), cinq Ecoles de Spécialisation (ES), trois Centres d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production (CAPP) autour de filières très diversifiées et d'une formation diplômante de type BTSA ou BTA. Les débouchés pour les étudiants sortants de l'INFPA sont les suivants : emploi dans la Fonction publique, dans le secteur privé ainsi que de l'auto-emploi. L'école oriente ses perspectives dans le cadre du nouveau projet de formation professionnelle agricole mené en son sein et s'oriente vers la nouvelle politique de formation agricole.

↓ Pour en savoir plus sur l'INFPA, [voir le PowerPoint de présentation en cliquant ICI.](#)

○ **L'Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro ([ESA-INPHB](#))**

L'École Supérieure d'Agronomie (ESA) est l'une des six grandes écoles de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny. Elle est née en 1996 de la fusion l'École Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) et de l'Institut Agricole de Bouaké (IAB). Elle forme des cadres supérieurs dans le domaine des Sciences Agronomiques et délivre une diversité de diplômes :

- Mastère Professionnel (BAC+6)
- Cycle des Ingénieurs Agronomes / Master (BAC+5)
- Cycle des Ingénieurs des Techniques Agricoles (BAC+4)
- Cycle des Techniciens Supérieurs en Agronomie / Licence Pro (nouveau BAC+3)
- Formations Diplômantes Variables
- Incubateur ESA Agripreneur-Innov

Les enseignements dispensés associent enseignements théoriques et pratiques avec des stages, des sorties de terrains et des voyages d'études.

↓ Pour en savoir plus sur l'ESA, [voir le PowerPoint de présentation en cliquant ICI.](#)

3.1.3. Introduction et éléments de cadrage - « Rôle et place de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dans un dispositif de formation et d'insertion »

L'objectif de cette partie introductive à la problématique centrale du séminaire international était de (i) revenir historiquement sur l'émergence des SNFAR et des différentes problématiques que cette stratégie peut poser à l'échelle des pays ; (ii) présenter les différentes étapes clés du processus de SNFAR. L'expérience de certains pays africains en matière de SNFAR (Mali, Bénin, Sénégal, etc.) permet de revenir sur des questions qui semblent centrales pour questionner le rôle et la place d'une SNFAR dans un dispositif de formation agricole et rural.

Intervention 1 : les SNFAR sont-elles utiles, voire même indispensables au développement de la formation agricole et rurale ? Si la réponse est positive, quelles en sont les principales contraintes et comment y palier ?

Pour répondre à ces questions, un retour sur le concept de SNFAR a été réalisé, en essayant d'en décortiquer les éléments constitutifs.

« **S** » pour « **Stratégie** » - Une stratégie est un ensemble d'opérations coordonnées destinées à atteindre un but précis. Le but de la SNFAR peut-il lui être propre ? La SNFAR peut-elle vivre en dehors de la politique agricole ? Une SNFAR est avant tout un outil de la politique agricole nationale, qui doit elle-même être clairement définie et appropriée par les acteurs du monde agricole. Se pose alors la question de la participation des acteurs à la définition de la politique agricole. Une SNFAR doit émerger et être au service de tous les acteurs du monde agricole. Par ailleurs, à quel niveau doit se situer la coordination et qui fait partie de cette coordination ? Quatre acteurs doivent être impliqués : les organisations de producteurs, l'État, les représentants du secteur privé et ceux des collectivités territoriales. Se pose cependant la question de leur représentativité et de leur modèle de gouvernance.

« **N** » pour une stratégie « **Nationale** » : SNFAR, SDFAR, SNDFAR ? - Le terme « Nationale » doit-il être considéré comme un objectif ou comme un point de départ ? N'est-il pas plus facile de clarifier une politique agricole cohérente au niveau d'une région ou d'un département qu'au niveau national ? Le travail réalisé au niveau local ne pourrait-il pas servir de base à une extension vertueuse ? Une bonne stratégie décentralisée, en quelque sorte une SDFAR, n'est-elle pas un excellent outil pour dégager tous les éléments permettant de promouvoir l'idée d'une SNFAR ? Ne peut-on pas y voir un autre avantage considérable, celui de construire depuis les niveaux décentralisés une stratégie définitivement et profondément ancrée sur le terrain ? Toutes ces questions convergent vers l'idée que, si une SNFAR prétend répondre à la demande du terrain, elle ne pourra pas se passer de sa décentralisation.

FAR pour « Formation Agricole et Rurale » - L'agriculture, au sens large, est un secteur de production, le rural est un espace de vie dans lequel évoluent de multiples acteurs de production de biens et de services. Les métiers en amont et en aval de la production, indispensables à l'accroissement de la production et de la productivité et à leur valorisation, doivent être pris en compte. Il semble primordial que la SNFAR se préoccupe des métiers connexes à l'agriculture au niveau des collectivités territoriales, sans nécessairement en assurer la formation, mais en s'assurant que celle-ci est bien réalisée, en complémentarité de la formation agricole proprement dite. C'est aussi dans cette complémentarité que le problème de la concurrence entre les ministères en charge de l'agriculture et de la formation professionnelle peut trouver une forme de coopération durable.

Il apparaît qu'une SNFAR :

- **Est spécifique au pays qui la porte**, avec son histoire, ses contextes, ses forces et faiblesses ;
- **Doit être rédigée et articulée avec les politiques nationales**, et notamment en cohérence avec la politique agricole du pays ;
- **Se bâtit sur la demande économique et sociale nationale** ;
- Doit être pensée et opérationnalisée **en transparence et en coordination** avec une diversité d'acteurs œuvrant dans le champ agricole et rural : des organisations de producteurs fortes et fiables, un État inclusif, des représentants du secteur privé et des collectivités territoriales parties prenantes ;
- Doit **s'appuyer sur des financements conséquents**, pérennes, et qui s'incluent en partie ou en intégralité dans le budget de l'État. Pour cela, il est nécessaire de communiquer et de convaincre les responsables financiers nationaux de la priorité de la FAR pour le pays (en démontrant le retour sur investissement notamment) ;
- **Est un outil de plaidoyer** qui permet de rentrer dans le dialogue des politiques, de forger une légitimité de sa place et d'obtenir une ligne budgétaire dédiée. Elle permet aussi de valoriser auprès des décideurs nationaux et internationaux l'ensemble des travaux exécutés sur le terrain.

Intervention 2 : « Elaboration d'une SNFAR : approche conceptuelle et étapes clés du processus de SNFAR »

↓ [Pour visualiser le Powerpoint de présentation, cliquez ICI](#)

Il ressort de la présentation les deux schémas structurants suivants :

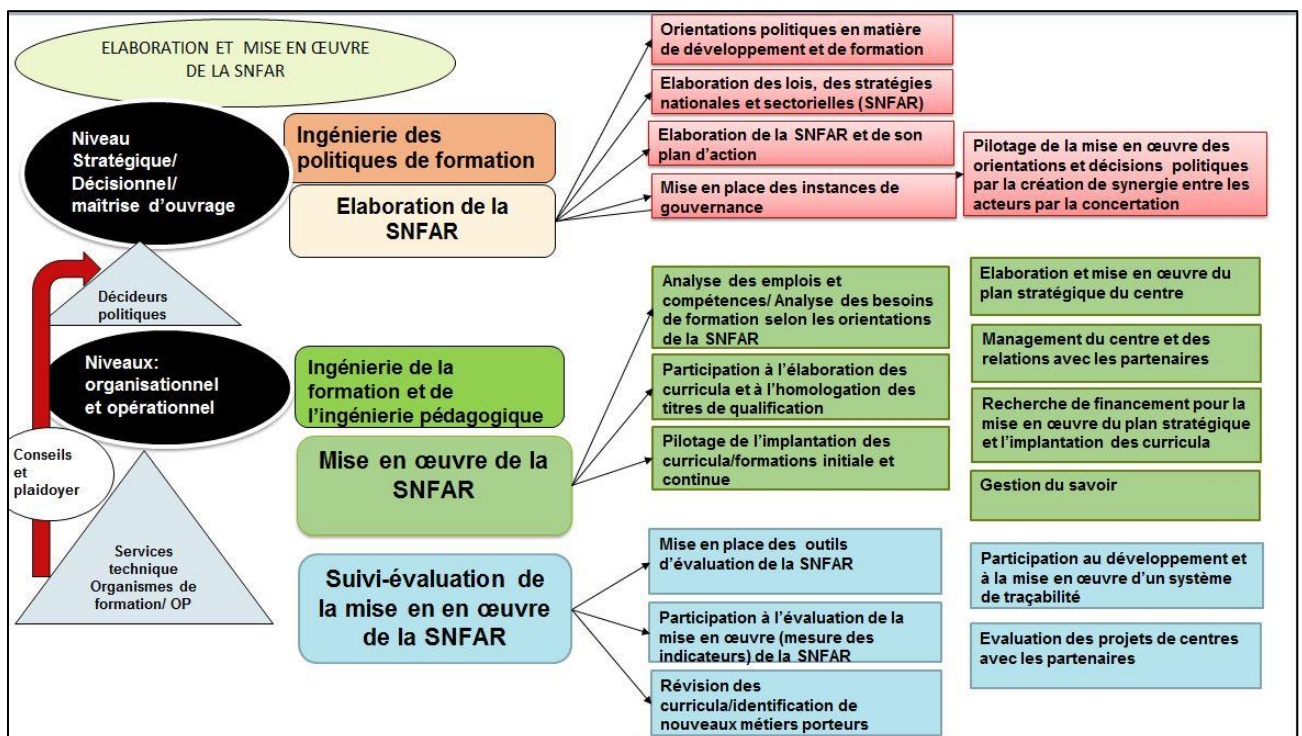


Figure 1 : Elaboration et mise en œuvre de la SNFAR - A. YEYE

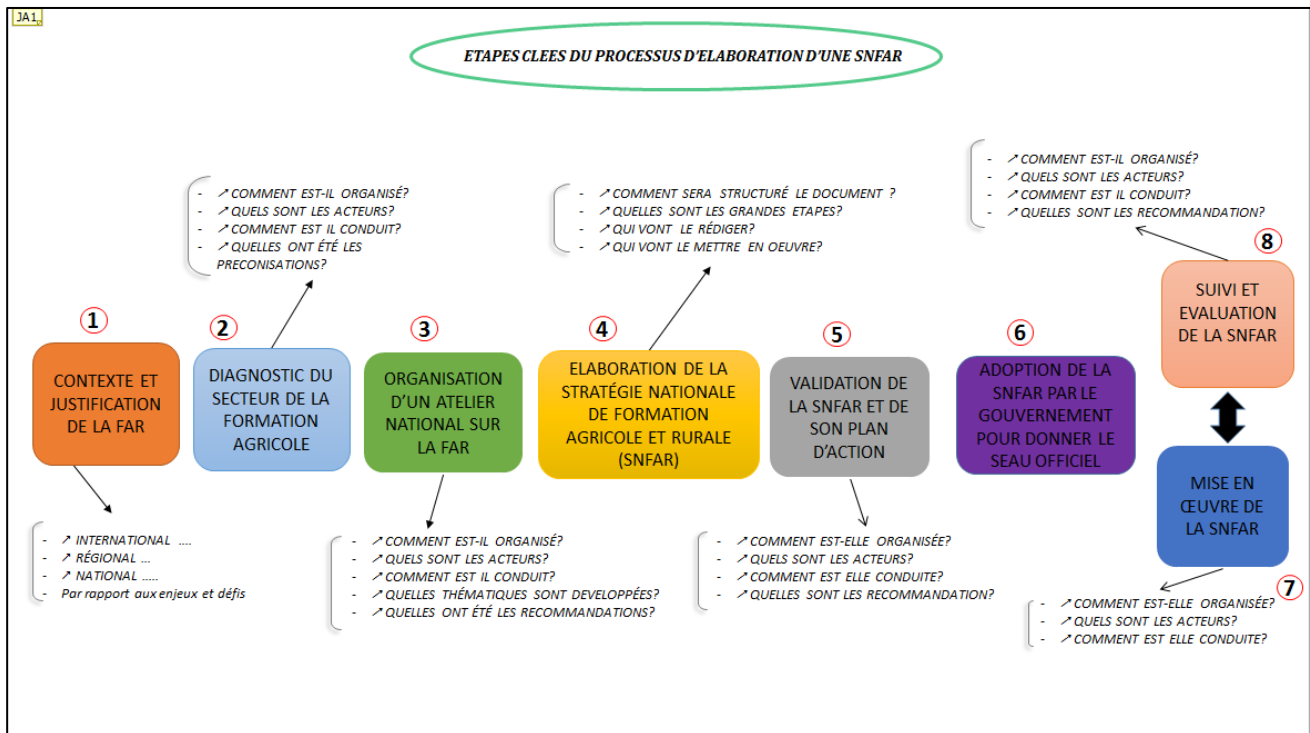


Figure 2 : Etapes clés du processus d'élaboration d'une SNFAR - J. AYITE

3.1.4. Témoignages de trois pays membres sur le processus de rénovation de leur dispositif national de FAR

La journée du mardi 20 novembre s'est achevée par le partage d'expérience de trois pays engagés dans la rénovation de leurs dispositifs de formation agricole et rural.

Cas 1 : TOGO

Le processus de rénovation du dispositif de formation agricole et rural au Togo s'est orienté autour des grandes étapes suivantes :

- **Réalisation d'un diagnostic du dispositif national de formation agricole et rural** réalisé en 2012 par Agrocampus Ouest et Montpellier SupAgro (France) : a permis de soulever un certain nombre de faiblesses du dispositif ;
- **Organisation d'une journée thématique sur le FAR** avec partage des éléments de diagnostic du dispositif de formation agricole au Togo et délimitation de 4 axes stratégiques d'action : (i) Assurer la gouvernance et le pilotage du dispositif de formation agricole et rurale au Togo ; (ii) Elaborer les référentiels des métiers de l'agriculture au Togo ; (iii) Rénover les curricula de formation au regard des métiers agricoles ; (iv) Renforcer les capacités des centres de formation agricole et rurale.
- **Opérationnalisation de ces quatre axes stratégique (en cours)** : création de la DFDTOPA⁴ chargée de la coordination de toutes les actions de la FAR au Togo ; mise en place d'un groupe de travail interministériel sur la FAR (GTI) ; opérationnalisation du projet

⁴ Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles.

EFTPA/PDDAA/GIZ⁵ ; création de l'APCFAR⁶ en 2015 ; élaboration de la SNFAR (en cours de finalisation pour sa validation)

- **Les prochaines étapes de la FAR au Togo :** adapter la SNFAR aux objectifs et visions de la politique agricole nationale adoptée en décembre 2016 ; tenir l'atelier national de validation de la SNFAR ; capitaliser les bonnes pratiques FAR suscitées par les projets et programmes avec volet FAR ; poursuivre le renforcement de l'APCFAR.

↓ [Lire le PowerPoint de présentation du processus de rénovation du dispositif de FAR au Togo.](#)

Cas 2 : CAMEROUN

Pour le Cameroun, les grandes étapes de la rénovation du dispositif de FAR sont les suivantes :

- **Diagnostic** du dispositif national de FAR (1998) et diagnostic du secteur rural (2005) : ont montré la nécessité de rénover le dispositif national de FAR ;
- **Mise en place du programme C2D-AFOP** et délimitation des grands axes de rénovation (ex : élaboration d'un nouveau cadre réglementaire, de nouveaux contenus amélioration de la gouvernance, etc.) ;
- **Opérationnalisation des axes de rénovation** avec résultats significatifs : développement d'une expertise nationale ; élaboration de nouveaux contenus de formation, construction/réhabilitation des infrastructures de formation ; amélioration de la couverture géographique des centres ; formation et installation de 10 000 jeunes, etc.
- **Réflexion autour de la pérennisation du dispositif rénové** (3ème phase) : élaboration de la SNFAR. Il s'agira de relever un certain nombre de défis, parmi lesquels l'élaboration d'un système de coordination multi-acteurs ; harmonisation du système de diplomation et certification ; la clarification des rôles entre État et territoires dans la gestion dispositif de FAR. Le processus d'élaboration de la SNFAR bénéficiera de l'accompagnement de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER).

↓ [Lire le PowerPoint de présentation du processus de rénovation du dispositif de FAR au Cameroun.](#)

Cas 3 : SENEGAL

Le Sénégal a articulé le processus de rénovation de son dispositif de FAR autour des grandes étapes suivantes :

- Suite au plan d'ajustement structurel mis en place en 1994, le Sénégal s'est questionné sur l'avenir de ses centres. Une réflexion collective (1998/1999) a alors émergée autour du besoin de former les acteurs d'une nouvelle économie agricole et rurale à l'horizon 2015 ;
- **Le Sénégal s'est alors lancé dans une SNFAR articulée autour de 4 orientations majeures :** (i) Généraliser, en milieu rural, l'éducation de base et assurer à tous les ruraux l'accès à l'alphabétisation ; (ii) Répondre aux besoins de formation professionnelle des ruraux dans tous les domaines ; (iii) Renforcer, adapter et mieux articuler les formations secondaires supérieures existantes entre elles et avec celles destinées aux ruraux ; (iv) Réguler l'ensemble des institutions publiques et privées de formation agricole et rurale. Des faiblesses sont

⁵ Projet Education et Formation Technique Professionnelle Agricole (EFTPA) L'EFTPA/PDDAA est exécuté par le NEPAD avec l'appui technique et financier de la GIZ et s'exécute dans six (6) pays pilotes en Afrique dont le Togo pour une première phase de trois (3) ans (2014-2016).

⁶ Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole Rurale.

aujourd'hui à constater dans l'opérationnalisation de ces 4 orientations, comme par exemple la non-prise en compte des ressources humaines pour l'agriculture ; la création de centres de formation à tous les niveaux sans que cela n'impacte sur le niveau de productivité des exploitations familiales. Une dynamique est en cours, mais nécessitera une amélioration de la régulation et du pilotage du dispositif.



[Lire le PowerPoint de présentation du processus de rénovation du dispositif de FAR au Sénégal.](#)

3.2. Interventions du mercredi 21 novembre - Journée 2 du Séminaire

3.2.1. Table ronde autour de la construction d'une politique publique de formation agricole et rurale : « Place et rôle de la SNFAR dans la rénovation des dispositifs de la FAR »

La seconde journée de séminaire a débuté par une table ronde questionnant l'articulation entre la SNFAR et les politiques publiques nationales de formation agricole et rurale. Le témoignage des différents panélistes, sur la base de l'expérience de leur pays, permet de soulever certains points de convergence exposés ci-dessous. Notons que trois pays membres du réseau FAR étaient représentés autour de la table ronde (Côte d'Ivoire, Cameroun, Tunisie).

- **Arrimage de la SNFAR - Loi d'Orientation Agricole.** Afin de faciliter son opérationnalisation et sa pérennisation, les axes stratégiques de la SNFAR doivent être directement reliés aux politiques nationales, notamment à la Loi d'Orientation Agricole. L'Etat reste le principal acteur, mais doit s'associer avec les acteurs privés, territoriaux (autorités coutumières, OP et interprofession, structures décentralisées, etc.) afin de faire remonter leur demande.
- **Coordination multi-acteurs.** La SNFAR est un document consensuel qui doit permettre de fédérer tous les acteurs autour d'une même dynamique. Pour que la dynamique ait lieu, ces acteurs doivent s'accorder, se coordonner et « parler le même langage ». La SNFAR peut être l'initiative de plusieurs structures, de plusieurs acteurs ou être portée par un ministère spécifique. Par exemple, pour le Cameroun, la SNFAR s'est déroulée à partir d'un projet, celui du C2D-AFOP. Ce projet a été porté avec le lead du Ministère de l'Agriculture et la participation d'autres ministères (élevage, formation professionnelle, etc.). L'important est que le processus de SNFAR soit avant tout inclusif.
- **Fixer des objectifs clairs et réalisables.** Une SNFAR doit être bâtie sur des objectifs clairs et réalisables, fixés collectivement sur la base de la demande des acteurs du territoire. Pour être compris de tous, ils doivent être compréhensibles ; d'où l'importance de parler le même langage ;
- **Prendre en compte le « R » de rural.** La SNFAR doit s'articuler autour du rural, sans se cantonner uniquement à l'agricole. La stratégie doit donc prendre en compte la spécificité du lien au territoire, articuler tous ses acteurs autour de ce lien et se décliner à différentes échelles (local/territorial/régional/national/, etc.) et à différents niveaux (formation technique et professionnelle, formation initiale et continue, conseil agricole et renforcement de capacités, formation des formateurs, etc.) ;

- **SNFAR : préalable nécessaire à la rénovation ?** La SNFAR ne doit pas nécessairement être un préalable au processus de rénovation du dispositif de formation agricole et rural d'un pays. Deux approches peuvent être envisagées : commencer la rénovation avant l'élaboration de la SNFAR et/ ou partir de la SNFAR pour amorcer la rénovation du dispositif de FAR.

3.2.2. Présentation de la Stratégie et orientation de l'Agence française de Développement (AFD) en matière de FAR

L'AFD octroie une place très importante à la question de la formation agricole et rurale. Un stage réseau FAR-AFD réalisé par Ny Ando RAKOMAMPIONONA pendant six mois a montré que les projets à dimension FAR de [l'Agence Française de Développement](#) représentent au total plus de 324 millions d'euros. L'essentiel des projets se situent en Afrique. Les stratégies d'intervention de l'AFD sur la FAR sont principalement centrées sur la rénovation des dispositifs nationaux existants. Cette étude a montré aussi aux chefs de projet de l'AFD que la FAR est traitée de façon encore trop isolée dans chacune de ses divisions. La mise en place de synergies entre les divisions ARB (division chargée des questions agricoles) et EDU (chargée des questions éducatives) est une priorité. Il est noté aussi que sur la question de l'éducation et la formation agricole, la sécurité alimentaire et l'emploi des jeunes, l'intervention du réseau international FAR et les plateformes nationales de FAR est d'une importante capitale. Les perspectives pour l'AFD, en matière de FAR sont principalement de :

- Travailler en collaboration entre divisions (notamment entre ARB et EDU) avec un passage à l'échelle des projets réussis ;
- Articuler les différentes interventions (formation de masse, installation) ;
- Capitaliser sur les expériences vécues, notamment entre les pays membres du réseau international FAR ;
- Fournir un appui du réseau international FAR pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.

↓ [Pour visualiser le PowerPoint de présentation, cliquez ICI](#)

3.2.3. La plateforme ouest-africaine de mutualisation des ressources et outils de la formation professionnelle (Pefop): quels enjeux pour la FAR ?

Crée en 2015 avec l'appui de l'Agence Française de Développement, la [Pefop \(Plateforme d'Expertise en Formation Professionnelle\)](#) se donne pour mission d'appuyer la rénovation des politiques de formation professionnelle. Elle se base sur le constat que la formation professionnelle est confrontée à de nombreux défis : pilotage de l'EFTP le plus souvent par l'offre; secteur informel insuffisamment soutenu, etc. En réponse à ces défis, la Pefop a construit un certain nombre de chantiers dont la mise en place d'une gouvernance multi-acteurs et multi-niveau ; l'appui au développement du Partenariat Public Privé (PPP) ; le soutien à la décentralisation ; l'appui au suivi de l'insertion, le soutien à l'innovation. Il est proposé aussi de renforcer le partenariat Pefop-réseau international FAR sur ces questions. La Pefop s'est engagée aussi dans la mutualisation des ressources. Un portail numérique logeant la plateforme de mutualisation a été récemment créé. Pour y accéder au portail, de la [Plateforme de mutualisation ICI](#) ou en suivant l'adresse suivante : www.mutualisation.ccmeftp-uemoa.org

↓ [Pour visualiser le PowerPoint de la présentation de la Pefop, cliquez ICI](#)

3.2.4. Présentation de la stratégie de communication du réseau international FAR

La stratégie de communication du réseau international FAR a été présentée. Elle repose sur une diversité de canaux de diffusion d'information et de mutualisation de ressources accessibles à tous :

- [Un site internet](http://www.reseau-far.com) qui a été entièrement rénové (www.reseau-far.com). Il informe des événements et actualités du réseau FAR, des plateformes et réseaux nationaux, et met à disposition des professionnels de la FAR des ressources sous différents formats (documents, vidéos, photos, etc.). Cette version du site a pour objectif de permettre une meilleure interactivité à distance du Secrétariat exécutif élargi et des membres pays ;
- Une page [Facebook](#) et [LinkedIn](#) qui diffusent les actualités et ressources les plus récentes du réseau FAR et de ses différents partenaires techniques et financiers ;
- Une lettre d'information bimestrielle, « [la Gazette du réseau FAR](#) » diffusée à plus de 1 800 contacts et qui relaie les événements du réseau et de ses pays membres ;
- Des supports de communication et de plaidoyer : plaquettes de communication, cartes de visite et poster.

↓ [Pour consulter le PowerPoint de présentation, cliquez ICI](#)

La vidéo méthodologique sur « les projets d'établissement/projets de centre au Cameroun » a ensuite été visionnée. [\(Re\)voir la vidéo ICI](#)

3.3. Synthèse et conclusion

Une synthèse des deux journées de séminaire a été réalisée avant de clôturer cet événement. Il en ressort les points suivants :

- **Historique :** La SNFAR est née de l'identification d'un besoin de renforcement de capacités (réalisation d'un état des lieux et de définition d'orientations au niveau de plusieurs pays). La Banque Mondiale a appuyé techniquement ce processus, qui a été aussi valorisé lors du séminaire international du réseau FAR en 2005 à Ouagadougou ;
- **Fondements de la SNFAR :** C'est un document issu d'une concertation de tous les acteurs de la FAR et ayant pour finalité de renforcer les connaissances et compétences de la population active rurale. Il vient en réponse à dix questions interdépendantes touchant entre autres les points importants : rôle de l'État, formation de base, offre/demande, formation des formateurs, financement, suivi-évaluation, place de la vulgarisation-conseil, liens avec l'extérieur, etc. La SNFAR est un processus participatif de planification comme un modèle générique.
- Trois questions importantes et repères d'une SNFAR :
 - **Quels liens entre SNFAR avec la politique agricole ?**
 - La SNFAR est un instrument d'intégration de politiques sectorielles des différents ministères et de prise en compte de toutes les parties prenantes de la FAR (agriculture, formation, emploi, économie, affaires sociales, etc.) ;
 - La SNFAR doit rechercher la synergie avec d'autres piliers du développement agricole comme l'enseignement, la recherche, l'organisation professionnelle, l'investissement et les réformes agraires ;

- **Quel financement pour la mise en œuvre de la SNFAR ?**
 - Nécessité de mobiliser un financement national : État, Interprofession, Privé, etc. ;
 - Impliquer le Ministère des Finances dans l'élaboration des stratégies afin de les sensibiliser et de sécuriser leur engagement ;
 - Mutualisation des ressources et outils ;
- **Quelle Gouvernance de la FAR ?**
 - L'État doit jouer son rôle régalien ;
 - Nécessité d'associer les centres de formation, les OPA, les collectivités locales, la profession agricole en amont et en aval ;
 - Les fonds pour la formation doivent aller à la formation ;
 - Importance du rôle de plaidoyer que peut jouer le réseau international FAR.
- **La SNFAR est-elle un passage obligé pour engager une rénovation d'un dispositif de FAR ?**

Le témoignage des pays durant ces deux jours de séminaire (Cameroun, Togo, Tunisie, Sénégal, Mauritanie, etc.) montre qu'il y a autant de stratégies nationales de FAR que de pays, voir même que de territoires et d'enjeux de territoire (porteurs des initiatives, stratégies de mobilisation des acteurs et de financements, gestion de la co-tutelle de la FAR et de la diversité pour assurer les synergies, etc.).

↓ [Pour lire le PowerPoint de présentation de la Synthèse finale du séminaire, cliquez ICI](#)

En clôture de ce séminaire, le Président et le Secrétaire exécutif du réseau international FAR remercient l'ensemble des participants et intervenants pour la qualité des échanges et réflexions durant ces deux journées.

ANNEXES

Annexe 1 : Programme des deux journées de séminaire

Mardi 20 novembre 2018	Mercredi 21 novembre 2018
08h30 - 09h30 : Accueil des participants 09h30 - 10h30 : Ouverture officielle du séminaire international Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ; Madame la Ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle ; P-B. ANGO, Président du réseau international FAR. 10h30 - 11h00 : Pause-café 11h00 - 11h15 : Introduction et présentation du programme K. BELARBI, Secrétaire exécutif du réseau FAR 11h15- 12h30 : Présentation du dispositif de formation agricole et rurale et des dynamiques en cours en République de Côte d'Ivoire A. COULIBALY, Président du FAR-CI ; O. BERTHE, Directeur Général de l'INFPA ; S. KONE, Directeur de l'ESA-INPHB 12h30 - 13h00 : Echanges avec la salle 13h00 - 14h30 : Pause déjeuner 14h30 - 15h30 : Introduction et éléments de cadrage : « Rôle et place de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dans un dispositif de formation et d'insertion » C. FAULIAU, Expert international ; A. YEYE, Coordonnateur national du programme de la GIZ au Burkina Faso ; J. AYITE, Chef de section de la DFDTOPA-MAEP du Togo ; 15h30 - 16h00 : Echanges avec la salle 16h00 - 16h30 : Pause-café 16h30 - 17h15 : Témoignages de trois pays membres sur le processus de rénovation de leur dispositif national de FAR A. FANTCHEDE, Directeur de la DFDTOPA-MAEP du Togo ; M., TAKAMGANG, Programme AFOP au Cameroun ; A. FAYE, Président du réseau FARSEN et S. SARR, Secrétaire Général du FARSEN au Sénégal. 17h15 - 18h00 : Echanges avec la salle	09h00 - 10h30 : Table ronde autour de la Construction d'une politique publique de formation agricole et rurale : « Place et rôle de la SNFAR dans la rénovation des dispositifs de la FAR » K. ZAYANI, Directeur Général de l'AVFA de Tunisie ; P-B. ANGO, Coordonnateur National du programme AFOP au Cameroun ; M. K. DIENG, Conseiller Technique au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle en Côte d'Ivoire ; O. BERTHE, Directeur Général de l'INFPA de Côte d'Ivoire ; K-E N'ZI, Producteur, Président de FEMACI en Côte d'Ivoire. 10h30 - 11h00 : Echanges avec la salle 11h00 - 11h30 : Pause-café 11h30 - 12h00 : Stratégies et orientations de l'Agence Française de Développement (AFD) en matière de FAR. F. ANNO, Responsable équipe projet « formation professionnelle » à l'AFD 12h00 - 12h30 : Echanges avec la salle 12h30 - 14h30 : Pause déjeuner 14h30 - 15h00 : La plateforme ouest-africaine de mutualisation des ressources et outils de la formation professionnelle : quels enjeux pour la FAR ? N. CHRAITI, Directeur de la Pefop - IPE Pôles Dakar ; J. GERARD, Expert en animation de réseau - IPE Pôles Dakar 15h00 - 15h30 : Présentation de la nouvelle version du site internet du réseau international FAR H. QUAROUCH, Chargé d'appui pays du réseau FAR F. RENGARD, Chargée de mission du réseau FAR 15h30 - 16h00 : Echanges avec la salle 16h00 - 16h30 : Pause-café 16h30 - 17h30 : Synthèse et clôture du séminaire

Annexe 2 : Liste des participants du séminaire

NOM	PRENOM	INSTITUTION	PAYS
M'BAHIA BLE	Ludovic	Louis Dreyfus Côte d'Ivoire	COTE D'IVOIRE
ABDOU	Mahamat	PCP AFOP	CAMEROUN
ADAMA	Coulibaly	Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA)	COTE D'IVOIRE
ADAMOU	Mahaman Moustapha	Faculté d'Agronomie - Université Abdou Moumouni	NIGER
AGUILAR PAUCAR	Egarr Antonio	Bureau Internationa du Travail - dépt. Entreprise	COTE D'IVOIRE
AHAID	Kaly Diarrassouba	Direction du Suivi et de l'Evaluation (MIRAH)	COTE D'IVOIRE
AHLEM	Ben Amor	Agence de Vulgarisation et de la formation Agricoles (AVFA)	TUNISIE
ALLA	Kouadio Théodore	IPNETP	COTE D'IVOIRE
AMBEHM	Kouassi	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)	COTE D'IVOIRE
ANGO	Pierre Blaise	MINADER - MINEPIA et réseau international FAR	CAMEROUN
ANNO	Flavien	Agence Française de Développement (AFD)	FRANCE
ASSOHO		Fédération Nationale des Sociétés et unions des Sociétés Coopératives des Planteurs de Palmier à huile de Côte d'Ivoire (FENACOPAH-CI)	COTE D'IVOIRE
ATTE	Offoumou Edouard	Ferme Agricole de Production et de Transformation de Cacao de l'AGNEBY	COTE D'IVOIRE
AYITE	Jacques	Direction de la formation de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDTPA-MAEP)	TOGO
BAMBA	Seydou	MENETFP	COTE D'IVOIRE
BASHIMBE MUBOLWA	Samuel	Association des jeunes pour la paix et la démocratie (en sigle ASJPDasbl)	COTE D'IVOIRE
BAYO	Alphaba	MEFTP de Guinée	GUINEE
BELARBI	Khalid	Réseau international FAR et Institut des Régions Chaudes de Montpellier Supagro	FRANCE
BENNOUNA	Kamal	Réseau FAR et COMADER	MAROC
BERTE	Zackaria	IPNET	COTE D'IVOIRE
BERTHE	Onagna	INFPA/MINAGRI	COTE D'IVOIRE
BOUALI Ep BEN MANSOUR	Rachida	Institut National Pédagogique et de la Formation de sidi Thabet - Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche	TUNISIE
BOUEDJA	Karima	CRAD Alger	ALGERIE
BOULAND	Christophe	FERT	COTE D'IVOIRE
BRAHIMA	Diagola	Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA)	COTE D'IVOIRE
BROU	Allatin Ernrest	International Cocoa Initiative	COTE D'IVOIRE
CAMARA	Andéga	CNOP-G	GUINEE
CAMARA QUINDE	Lucien	INFPA/MINAGRI	COTE D'IVOIRE
CHAMEKH	Mokhtar	Centre de Formation Professionnelle Agricole de Zerkine - Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche	TUNISIE
CHRAITI	Naceur	UNESCO IIP Pole Dakar	SENEGAL
COULIBALY	Djibril	INFPA/MINAGRI	COTE D'IVOIRE
COULIBALY	AMADOU	Programme national de formation aux métiers ruraux (PNMR)	COTE D'IVOIRE

DARDEL	Sylvain	ICRA	FRANCE
DIBY	Azi Leopold	ANASEMCI- Cabinet BEERA	COTE D'IVOIRE
DIENG	Mohamed Koum	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle de Mauritanie	MAURITANIE
DJA	Flore Kouassi	Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire (CNACI)	COTE D'IVOIRE
DJILITH	Abdel Moumine	Présidence	RCA
DOUTI	Danebé	GIZ	TOGO
FALL	Abdou Khadre	Université de Thiès	SENEGAL
FANTCHEDE	Ambroise	DFDTOPA	TOGO
FAULIAU	Christian	Consultant	FRANCE
FAYE	Abdourhamane	BFPA	SENEGAL
GABPOBE	Dayakéré	Direction Générale du Ministère de la Production, de l'Irrigation et de l'Equipement Agricole	TCHAD
GBATO	ismail	METFP	COTE D'IVOIRE
GERARD	Jérôme	IPE Pole Dakar	SENEGAL
KABORE	Ousmane	Secrétaire Réseau FAR	BURKINA FASO
KABRAN	Assoumou	ETFP	COTE D'IVOIRE
KASSOUM	Silue	FPC.CI, Fédération des Producteurs de Coton de Côte d'Ivoire	COTE D'IVOIRE
KISSY	Kraidy Michel	FAR-CI	COTE D'IVOIRE
KOFFI	Geoffroy	IOCI, interprofession Oignon Côte d'Ivoire	COTE D'IVOIRE
KONE	Raoul	METFP	COTE D'IVOIRE
KONE-YOHA	Mignan	METFP	COTE D'IVOIRE
KOUADIO	Kouman	Secrétariat d'Etat à l'Enseignement Technique et La Formation Professionnelle	COTE D'IVOIRE
KOUAME	Yandaki	ADCVI, Association pour le développement des cultures vivrières intensives	COTE D'IVOIRE
KOUAME	Gilbert	DPPC / MENETFP	COTE D'IVOIRE
KOUI	Augustin Arnorld	Président Coopérative Socavomci	COTE D'IVOIRE
KPAWILINA	Namkoisse	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	RCA
KUEDA	Zacharie	RIFAR	CAMEROUN
LAMRANI	Mustapha	RIFAR	MAROC
MAHOP	Charles	FARCAM	CAMEROUN
MAIGA	Magan	UNMFREO	MALI
MANE	Ahmedou	Institut National de Promotion de la Formation Technique Professionnelle (INAP-FTP)	MAURITANIE
MANNI	ZOGBE	Direction de la Maîtrise de l'Eau et de la Modernisation des Exploitations (MINADER)	COTE D'IVOIRE
M'BAHIA BLE	Ludovic	Louis Dreyfus Côte d'Ivoire	COTE D'IVOIRE
MBOUP	Cheikh Mbacke	Nestlé	COTE D'IVOIRE
MELY	Takpo	Socavomci (D.A.F.)	COTE D'IVOIRE
MERISON	Serge	Président FARMADA	MADAGACAR
MOUMOUNI	Ismail	Université de Parakou	BENIN
N'ZI	Kouassi Eugène	OIA MAIS, Organisation interprofessionnelle agricole maïs	COTE D'IVOIRE
NDRI	Philippe	Conseil du Coton et de l'anacarde (CCA)	COTE D'IVOIRE
NDRI	Raymond	ANOPACI, Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricole Côte d'Ivoire	COTE D'IVOIRE

NGOK ESSAMA MEKONDO	Natacha	AFOP	CAMEROUN
NGORAN	Kouakou	CIRES, Centre ivoirien de recherche économique et sociale	COTE D'IVOIRE
NGUESSAN	Yao Noel	Ong Empower - Her - Formation en entrepreneuriat	COTE D'IVOIRE
NNANG	Thérèse	Consultante insertion / RH AFOP	CAMEROUN
OUATTARA	Gnire Massiata	SYPROCACI - Syndicat des Producteurs Coton-Anacarde de Côte d'Ivoire	COTE D'IVOIRE
OUATTARA DARIEU	Célestine	INFPA/MINAGRI	COTE D'IVOIRE
OURAGA	Gbayoro David	Programme national de formation aux métiers ruraux (PNMR)	COTE D'IVOIRE
OUSSEINI	Hamadou		NIGER
OUSSOU	Charles Olivier Koffi	Fédération ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME)	COTE D'IVOIRE
OYA	Bou Alain	Programme National de Formation aux métiers Ruraux	COTE D'IVOIRE
PICKETT	Corinne	Secrétariat executif du réseau international FAR	FRANCE
QUAROUCHE	Hassan	Secretariat executif du réseau international FAR	FRANCE
RAKOTOSON	Lova Manjaka	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	MADAGASCAR
RANDIMBIVOLOLONA	Manampisoa	Conseil National de la Formation Agricole et Rurale	MADAGASCAR
RASOLOFONIRINA	Francine	Ministère de l'agriculture	MADAGACAR
RENGARD	Florette	Secrétariat executif du réseau international FAR	FRANCE
ROUSSEAU	Alain	GIZ	COTE D'IVOIRE
SANGA	Samuel Kla	Cabinet Impact, Consult Formation, Conseil Services aux entreprises.	COTE D'IVOIRE
SEBOR	Yao	YMCA	TOGO
SEKONGO	Drissa	Compagnie Ivoirienne pour le développement du Textile (CIDT)	COTE D'IVOIRE
SEKONGO	Dognimani Patrick	I.E.C.D.	COTE D'IVOIRE
SIDIBE NDIAYE	Khadidia	MENETFP/SEETFP	COTE D'IVOIRE
SILUE	Mehin	Programme national de formation aux métiers ruraux (PNLR)	COTE D'IVOIRE
SOEDJI	Kokouvi	INFA de Tové	TOGO
SOULAYMANE	Kone	MEN de la PEFOP	COTE D'IVOIRE
TAKAMGANG	Martial Franck	PCP AFOP	CAMEROUN
TCHAGBA	Gilles	Etudiant et consultant en gouvernance agricole	COTE D'IVOIRE
TEYSSIER	Joël	Agence Française de Développement (AFD)	FRANCE
TIMITE	Ismael	Direction de la Formation et des Ressources Humaines MINADER	COTE D'IVOIRE
TOGOLA	Dramane	Direction Nationale de la Formation Professionnelle	MALI
TONGA	Mathurin	ARDCI, Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire	COTE D'IVOIRE
TOUNKARA	Karim	OIE	MALI
TRAORE	Amadou Cheick	Direction national de l'agriculture	MALI
TRAORE	Sy Bruno	Plate forme des écoles familiales agricoles de RCI	COTE D'IVOIRE
TRAORE	Bema	MENETFP	COTE D'IVOIRE
VANGA	Françoise	INFPA/MINAGRI	COTE D'IVOIRE

VOLOLONIAINA	Sylviane	FORMAPROD	MADAGASCAR
WEISS	Martin	Observateur	FRANCE
YESSOH	Simeon	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche le Conseil Agricole (FIRCA)	COTE D'IVOIRE
YEYE	Abdoulaye	GIZ	BURKINA FASO
YOTOUDJIM DJEKOIDO	Fabienne	-	TCHAD
ZAYANI	Khemaies	Agence de la Vulagrization et de la Formation Agricole Tunisienne (AVFA)	TUNISIE